

Championnat d'Île-de-France

Divisions Nationales,
Divisions Fédérales

11-12 avril 2015



CRETEIL

Entrée : 5 €

-12 ans et licenciés FFGYM : Gratuit

Palais des Sports Robert Oubron



BIENVENUE

La ville de Créteil, l'union sportive de Créteil et sa section de gymnastique rythmique sont heureuses de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue à l'occasion du championnat de zone d'île de France des ensembles DF/DN au palais des sports Robert Oubron.

L'ensemble du comité directeur, les entraîneurs ainsi que les bénévoles ont fait le maximum pour vous être agréables, pour vous proposer des conditions d'accueil satisfaisantes et vous faire passer d'excellents moments en compagnies des 860 gymnastes qui vont concourir.

Nous espérons que ces deux jours de compétition se dérouleront dans les meilleures conditions.

Au cours de cette manifestation :

Une buvette sera à votre disposition (sandwich, hot-dog, croque-monsieur, crêpes, viennoiseries, boissons, barbe à papa).

Tout au long de la compétition, Attitudes Photo photographiera les gymnastes.

Vous pourrez vous rendre sur les stands d'Eurogym et sport-passion présents tout au long du week-end.

Nous souhaitons à tous les clubs et à toutes les gymnastes une bonne compétition et nous comptons sur vous pour les encourager.



HORAIRES

SAMEDI 11 AVRIL 2015

14H30 - 15H45

DF1 Minimes et DF1 Cadettes

Pause

15H55 - 17H20

DF2 Benjamines / Minimes et DF1 Juniors

DF1 Poussines

Palmarès

18H00 – 19H20

Divisions Nationales 1, 2, 3 et 4

Palmarès

DIMANCHE 12 AVRIL 2015

9H30 - 12H15

DF1/DC1 Benjamines et DF2 Cadettes / Juniors / Séniors

Pause

12H25 - 13H10

Divisions Fédérale Esthétique et DF3 Benjamines / Minimes

Palmarès

14H30 - 16H20

DF3 Cadettes / Juniors / Séniors et DF1 Séniors

Palmarès

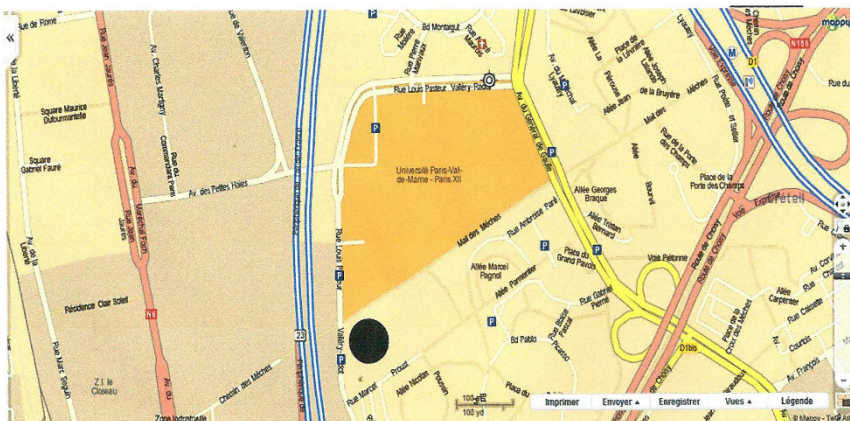
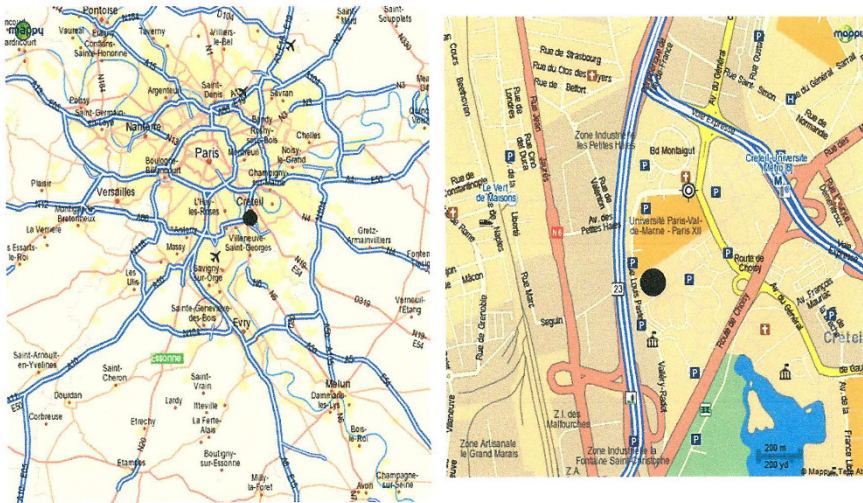
INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE :

PALAIS DES SPORTS ROBERT OUBRON

1, Rue Louis Pasteur Valléry Radot

94000 CRETEIL



CONTACTS

RESPONSABLE TECHNIQUE :

Muriel TRIPOTIN

ffgym.zoneidf.gr@orange.fr

RESPONSABLE DU JURY :

Stéphanie ROBIN

robinstephanie.grzone@gmail.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :

Danièle AVEL

seaworld@wanadoo.fr

ENTRÉES :

Les entraîneurs, les chefs de délégation et les juges auront accès au gymnase sur présentation de leur licence. Celle-ci devra comporter la photo.

Le Prix de l'entrée est fixé par la Zone Ile-de-France à 5 euros.

Gratuit pour les enfants de moins de 12ans et pour tous les licenciés sur présentation de leur licence (avec photo)

ACCÈS AUX VESTIAIRES ET SALLES D'ÉCHAUFFEMENTS

Les vestiaires sont réservés exclusivement aux gymnastes et aux entraîneurs.

Aucun sac de sport ne sera autorisé en salle d'échauffement.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol.

LES ENTRAÎNEURS:

Seul un entraîneur par ensemble sera autorisé à accéder à la salle de compétition (Vestiaires, aires d'échauffement et praticables de compétition). Aucune dérogation ne sera accordée. Les entraîneurs doivent avoir une tenue sportive (cf. brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée)



Aménagement Zone Technique d'Île-de-France de la réglementation à propos des prises de vidéos :

- **Il est autorisé de filmer les gymnastes en respectant les conditions suivantes :**
 - **Ne peut filmer sur l'aire de compétition que l'entraîneur/accompagnateur de l'ensemble concerné (pas de parents ou de gymnastes)**
 - **Filmer uniquement les gymnastes de votre club**
 - **Filmer uniquement à partir d'une zone en retrait des tables des juges et des responsables (par rapport à la direction 1 du praticable).**
 - **Merci de privilégier les prises vidéo des gradins**
- **Finales France (Tourcoing et Niort): Les aménagements du règlement technique fédéral ci-dessus ne seront pas appliqués. Il ne sera pas autorisé de filmer les gymnastes depuis l'espace compétitif.**

FORMALITES

DROITS D'ENGAGEMENTS EN ZONE :

Les engagements sont déjà intégrés sur l'interface de votre club (menu COMPETITION) de l'Extranet Fédéral. Si vous n'avez pas de forfait à déclarer, vous n'avez rien à faire. Ne pas valider les paiements via l'interface fédéral afin d'effectuer tous changements jusqu'à la date limite.

Le paiement des engagements devra être effectué impérativement 10 jours avant la date de la compétition, soit par virement bancaire, soit par chèque à l'attention de la Zone Île-de-France.

- Règlement par chèque : à l'ordre de la Zone Ile-de-France, 15 rue Béthisy – BP 82 – 93130 NOISY LE SEC
- Règlement par virement : IBAN FR76 1020 7000 3821 2159 1777 648 BIC CCBPFRPPMTG

FORFAITS :

Pour déclarer un forfait :

Avant le 1 avril 2015 : procéder à la modification des engagements sur l'Extranet Fédéral (menu COMPETITION). L'information sera automatiquement répercutée auprès des responsables techniques et administratifs de la zone. Il n'y a pas de certificat médical à envoyer. Aucune amende ne sera appliquée. Le prix de l'engagement sera déduit.

À partir du 1 avril 2015 : Tout forfait doit être signalé à Danièle AYEL (seaworld@wanadoo.fr) et Muriel TRIPOTIN (ffgym.zoneidf.gr@orange.fr). Le délai étant dépassé, une amende pour forfait sera appliquée (sauf présentation d'un certificat médical). Le prix de l'engagement est dû.

CERTIFICAT MEDICAL :

À déposer à la table de direction. Indiquer au dos le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée. Éventuellement marquer le nom si l'écriture du médecin est illisible.

DEROULEMENT

LES MUSIQUES :

Les CD devront être déposés 1 heure avant le début du concours concerné à la table de sono.

Ils porteront sur la pochette et le CD, le nom du club (en toutes lettres), la catégorie et les engins.

L'organisation décline toute responsabilité quant à la non lecture d'un CD (prévoir un double- attention les CD RW ne passent pas).

CONTRÔLE DES ENGINES ET DES LICENCES :

Le contrôle d'engins et des licences (avec photo) s'effectuera avant le passage.

TENUES DES GYMNASTES :

Coiffures et maquillages doivent être nets et sobres (cf. code FIG).

Les bijoux de tout genre et les piercings qui peuvent représenter un risque pour la sécurité des gymnastes sont interdits (cf. Code FIG).

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition. Les tenues doivent être identiques pour l'ensemble des gymnastes et des remplaçantes composant une équipe, un ensemble ou un duo.

ECHAUFFEMENTS :

Les échauffements sont contrôlés et minutés. Merci de respecter les temps prévus aux différents points d'échauffement.

JUGEMENT

RESPONSABLE DU JURY :

Stéphanie ROBIN

robinstephanie.grzone@gmail.com

FICHES D :

Les fiches D doivent être déposées à la réunion des juges du jour de la compétition (**5 FICHES**)

Possibilité de déposer les feuilles le samedi pour le dimanche.

Une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en cas de retard.

Afin de faciliter le tri des feuilles nous vous demandons de ne pas les agraffer entre elles. Utilisez plutôt un trombone ou une pochette plastique.

INDIQUER SUR VOS FEUILLES EN HAUT À DROITE LE NUMÉRO DE DOSSARD DE L'ENSEMBLE.

Dans la case « Total D », indiquez « Total présenté »/ « Total maximum validé »

RÉUNIONS DES JUGES :

Samedi : à 13h00 - Dimanche : à 8h30

La présence d'un juge par club est obligatoire sur toute la durée de la compétition.

Le juge doit être présent à la réunion des juges du jour de présence des gymnastes du club.

La licence de la saison en cours et le carnet de juges sont à présenter le jour de la compétition.

Les juges seront nommés en fonction de leur niveau et suivant la réglementation de la brochure FFG. Un juge par association niveau **3 minimum** pour juger.

Les juges niveau 1 et 2 pourront être juges de ligne ou chronométrateur.

En cas d'impossibilité de présenter un juge, il revient au club de chercher lui-même un juge du niveau demandé et de le défrayer.

L'amende pour absence d'un juge est de 160 €.

En cas de retard non justifié à la réunion de juge (plus de 10 minutes) ou d'absence, le juge est considéré comme manquant. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas noter.

DF1 Minimes et DF1 Cadettes

DF1 Minimes

- 1 BUSSY SAINT GEORGES
- 2 VOISINS LE BRETONNEUX
- 3 MENNECY
- 4 ISSY LES MOULINEAUX
- 5 CRETEIL
- 6 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 7 SUCY EN BRIE
- 8 PARIS CENTRE
- 9 EVRY
- 10 MORSANG SUR ORGE
- 11 THIAIS
- 12 SAINT FARGEAU PONTIERRY
- 13 CORBEIL ESSONNES

DF1 Cadettes

- 1 ISSY LES MOULINEAUX
- 2 THIAIS
- 3 MENNECY
- 4 CRETEIL
- 5 PARIS CENTRE
- 6 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 7 EVRY
- 8 CERGY - PONTOISE
- 9 LA FERTE ALAIS
- 10 BALLAINVILLIERS
- 11 CORBEIL ESSONNES
- 12 FONTENAY AUX ROSES

DF2 Benjamines / Minimes et DF1 Juniors
DF1 Poussines

DF2 B/M puis DF1 Juniors

1 DF2 B/M	GYM PARIS XV
2 DF2 B/M	ARGENTEUIL
3 DF2 B/M	RAMBOUILLET
4 DF2 B/M	SUCY EN BRIE
5 DF2 B/M	SAINT GERMAIN LES ARPAJON
6 DF2 B/M	BAILLY-ROMAINVILLIERS
1 DF1 JUN	FONTENAY AUX ROSES
2 DF1 JUN	LA FERTE SOUS JOUARRE
3 DF1 JUN	ARGENTEUIL
4 DF1 JUN	THIAIS
5 DF1 JUN	ROISSY EN BRIE
6 DF1 JUN	JUVISY SUR ORGE
7 DF1 JUN	SUCY EN BRIE
8 DF1 JUN	CRETEIL
9 DF1 JUN	CORBEIL ESSONNES
10 DF1 JUN	CHEVREUSE
11 DF1 JUN	EVRY

DF1 Poussines

1 EVRY 2
2 BREUILLET
3 JUVISY SUR ORGE
4 RUEIL MALMAISON
5 SUCY EN BRIE
6 MENNECY
7 VILLEPINTE
8 CRETEIL
9 ANTONY
10 LA FERTE ALAIS
11 WISSOUS
12 THIAIS
13 CORBEIL ESSONNES
14 CREGY LES MEAUX
15 EVRY 1

DN 1, 2, 3 et 4

<u>Ensembles</u>		<u>Individuels</u>		
1 DN1	SUCY	6 Indiv 1	DN 3&4	ELANCOURT MAUREPAS
		Indiv 2	DN 3&4	ELANCOURT MAUREPAS
2 DN1	CRETEIL	7 Indiv 1	DN 3&4	PARIS CENTRE 2
		Indiv 2	DN 3&4	PARIS CENTRE 2
3 DN1	EVRY	8 Indiv 1	DN 3&4	ISSY LES MOULINEAUX
		Indiv 2	DN 3&4	ISSY LES MOULINEAUX
4 DN2	MENNECY	9 Indiv 1	DN 3&4	PARIS CENTRE 1
		Indiv 2	DN 3&4	PARIS CENTRE 1
5 DN2	PARIS CENTRE	10 Indiv 1	DN 3&4	BOIS COLOMBES
		Indiv 2	DN 3&4	BOIS COLOMBES
6 DN3&4	ELANCOURT MAUREPAS	1 Indiv 1	DN 1	SUCY
		Indiv 2	DN 1	SUCY
7 DN3&4	PARIS CENTRE 2	2 Indiv 1	DN 1	CRETEIL
		Indiv 2	DN 1	CRETEIL
8 DN3&4	ISSY LES MOULINEAUX	3 Indiv 1	DN 1	EVRY
		Indiv 2	DN 1	EVRY
9 DN3&4	PARIS CENTRE 1	4 Indiv 1	DN 2	MENNECY
		Indiv 2	DN 2	MENNECY
10 DN3&4	BOIS COLOMBES			

DF1/DC1 Benjamines et DF2 Cadettes/Juniors/Séniors

DF1/DC1 Benjamines

- 1 RAMBOUILLET
- 2 BUSSY SAINT GEORGES 2
- 3 EVRY 2
- 4 CRETEIL 2
- 5 ISSY LES MOULINEAUX 1
- 6 ELANCOURT MAUREPAS
- 7 BALLAINVILLIERS
- 8 ANTONY
- 9 SAINT FARGEAU PONTIERRY
- 10 WISSOUS 1
- 11 PARIS CENTRE 2
- 12 CORBEIL ESSONNES 2
- 13 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 14 ROISSY EN BRIE 2
- 15 WISSOUS 2
- 16 RUEIL MALMAISON
- 17 ARGENTEUIL
- 18 THIAIS 2
- 19 CRETEIL 1
- 20 EVRY 1
- 21 PARIS CENTRE 1
- 22 BUSSY SAINT GEORGES 1
- 23 COURBEVOIE
- 24 CORBEIL ESSONNES 1
- 25 ISSY LES MOULINEAUX 2
- 26 SUCY EN BRIE
- 27 CHEVREUSE
- 28 ROISSY EN BRIE 1
- 29 MENNECY
- 30 PARIS GLACIERES XIII
- 31 JUVISY SUR ORGE
- 32 THIAIS 1
- 33 LA FERTE ALAIS
- 34 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 35 GYM PARIS XV

DF2 TC

- 1 WISSOUS 1
- 2 COURBEVOIE
- 3 RIS ORANGIS
- 4 ELANCOURT MAUREPAS
- 5 BUSSY SAINT GEORGES
- 6 CERGY - PONTOISE
- 7 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 8 PARIS GLACIERE XIII
- 9 CLAMART
- 10 RUEIL MALMAISON 2
- 11 THIAIS 2
- 12 ISSY LES MOULINEAUX
- 13 LE PERREUX
- 14 PARIS RYTHMIQUE
- 15 RAMBOUILLET
- 16 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 17 BALLAINVILLIERS
- 18 THIAIS 1
- 19 VOISINS LE BRETONNEUX
- 20 WISSOUS 2
- 21 SAINT FARGEAU PONTIERRY
- 22 RUEIL MALMAISON 1
- 23 MORSANG SUR ORGE
- 24 GYM PARIS XV

DF ESTHETIQUE et DF3 Benjamines / Minimes

DFE

- 1 ARGENTEUIL
- 2 EVRY
- 3 THIAIS
- 4 RAMBOUILLET
- 5 CHEVREUSE
- 6 ANTONY
- 7 BALLAINVILLIERS
- 8 PARIS GLACIERE XIII

DF3 B/M

- 1 BAILLY-ROMAINVILLIERS
- 2 VILLEPINTE
- 3 SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- 4 ROISSY EN BRIE
- 5 ARGENTEUIL
- 6 ANTONY
- 7 VERSAILLES
- 8 FONTENAY AUX ROSES

DF3 Cadettes/Juniors/Séniors et DF1 Séniors

DF3 TC

- 1 TREMBLAY
- 2 VAUREAL
- 3 FOSSES-MARLY LA VILLE
- 4 ANTONY
- 5 ARGENTEUIL
- 6 CERGY - PONTOISE
- 7 ACHERES
- 8 LE PERREUX
- 9 VERRIERES LE BUISSON
- 10 LOUVRES
- 11 ELANCOURT MAUREPAS
- 12 RIS ORANGIS
- 13 VERSAILLES
- 14 CLAMART
- 15 LA FERTE SOUS JOUARRE
- 16 PARIS RYTHMIQUE
- 17 OZOIR LA FERRIERE
- 18 ROISSY EN BRIE
- 19 VILLEPINTE
- 20 BOIS COLOMBES
- 21 CHEVREUSE
- 22 GYM PARIS XV
- 23 PARIS GLACIERE XII
- 24 BRIIS SOUS FORGES
- 25 SAINT FARGEAU PONTIERRY

DF1 Seniors

- 1 CRETEIL
- 2 MORSANG SUR ORGE
- 3 PARIS CENTRE
- 4 LA FERTE ALAIS
- 5 THIAIS
- 6 RAMBOUILLET
- 7 ANTONY
- 8 FOSSES-MARLY LA VILLE
- 9 COURBEVOIE
- 10 MENNECY
- 11 EVRY
- 12 CHEVREUSE
- 13 BRIIS SOUS FORGES
- 14 VOISINS LE BRETONNEUX
- 15 BALLAINVILLIERS